



Développement durable

Plan d'action 2021-2022

Ordre des ingénieurs du Québec

Des engagements à 2 niveaux



1

Voix de l'organisation

(Prises de positions, production de contenu, allocutions, formations, etc.)

2

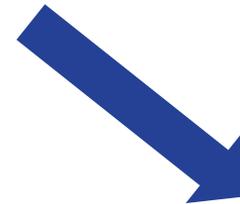
Actions de l'organisation

(Contribution de l'organisation comme employeur à l'atteinte des objectifs de DD, incluant la mise sur pied d'un «comité vert» et l'élaboration d'un plan d'action annuel)

Source: Ordre des ingénieurs du Québec, 2020, [Énoncé de position et engagements en matière de développement durable](#).

Volet « Actions de l'organisation » : Plan d'action 2021-2022

- Émane des travaux du Comité vert et de la direction de l'Ordre
- Réflexions basées sur la norme BNQ 21000
- Subdivisé en 4 thématiques
 1. Transversales
 2. Économiques
 3. Sociales
 4. Environnementales
- Révision annuelle



BNQ 21000



Vise à «outiller les organisations de tous type dans l'adoption progressive des pratiques de gestion durable».

Plan d'action 21-22 : Thématiques transversales

1. Thématiques transversales

1.1. Créer un comité vert

1.2. Se doter d'un plan d'action de DD et mesurer les résultats

1.3. Intégrer le bilan des engagements DD au rapport annuel de l'Ordre

1.4. Intégrer la préoccupation du DD dans le Code de conduite et d'Éthique de l'Ordre

1.5. Intégrer DD dans le processus de planification stratégique

1.6. Assurer la participation des équipes de gestion

1.7. Communiquer vision et plan d'action aux employés

Plan d'action 21-22 : Thématiques économiques

2. Thématiques économiques

2.1. Approfondir la collecte d'information sur le matériel informatique et électronique

2.2. Développer une stratégie d'achat responsable

Plan d'action 21-22 : Thématiques sociales

3. Thématiques sociales

- 3.1. Développer et appliquer un plan de sensibilisation auprès des employés
- 3.2. Offrir des formations aux employés visant à faciliter l'atteinte des objectifs DD
- 3.3. Développer une stratégie de bénévolat de l'OIQ

Plan d'action 21-22 : Thématiques environnementales

4. Thématiques environnementales

4.1. Établir un plan d'action de réduction des matières résiduelles

4.2. Lancer une politique de télétravail

4.3. Évaluer l'empreinte carbone de l'Ordre et quantifier les efforts pour atteindre ou s'approcher de la carboneutralité

ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec



oiq.qc.ca